

VERS UN TERRITOIRE « 100% ENERGIES RENOUVELABLES »

RÔLE DE LA MÉTROPOLE

- Accompagner le territoire dans sa transition énergétique.
- Etre facteur d'innovation et de compétitivité.
- Réduire la facture énergétique du territoire.
- Contribuer localement à la lutte contre le changement climatique.

NOS DÉFIS



Contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C



Devenir un territoire « 100 % énergies renouvelables » à l'horizon 2050

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



100 000

le nombre de points lumineux que compte l'éclairage public sur l'ensemble du territoire.



416

le nombre de km d'aménagements empruntables à vélo sur le territoire.



9 %

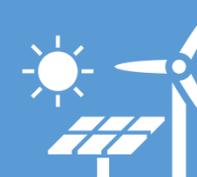
la part de notre consommation d'énergie provenant d'une production locale renouvelable.

PRINCIPAUX OBJECTIFS



50%

de réduction des consommations d'énergie sur le territoire d'ici 2050.



x 2,5

la production locale d'énergie renouvelable d'ici 2050.



10 millions d'€

le budget à consacrer chaque année pour la pratique du vélo.



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



- Un parc immobilier de logements relativement ancien et énergivore.
- Des maisons individuelles quantitativement plus consommatrices.
- Des copropriétés plus difficiles à engager dans la démarche.
- Une réelle dynamique de rénovation du parc social constatée.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



220 000

le nombre de logements
sur le territoire.



1 100 000

le nombre de m² de
bureaux sur le territoire.



de nos
consommations
d'énergie

UN OBJECTIF MAJEUR



45 000

le nombre de logements
rénovés d'ici 2030.



20 % du parc de logements.



130 millions d'euros de travaux par an.



9 millions d'euros d'économie par an
sur la facture énergétique des ménages.

EXEMPLES D'ACTIONS PROPOSÉES

CRÉER UNE PLATEFORME DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
À DESTINATION DU PUBLIC

RENFORCER LE DISPOSITIF D'AIDES À LA RÉNOVATION DES
LOGEMENTS À TRAVERS LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

DÉVELOPPER DES OUTILS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

RENFORCER LE SOUTIEN TECHNIQUE DE LA
MÉTROPOLE AUPRÈS DES COMMUNES

LA MOBILITÉ DURABLE

CHIFFRES CLÉS

44%

La part des déplacements **inférieurs à 3 km** qui se font en voiture sur le territoire de la Métropole.



(Source : Enquête Ménages Déplacements, 2017)

22%

La part du transport dans les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

OBJECTIF MAJEUR :

Un déplacement sur deux en mode alternatif à la voiture particulière (marche à pied, vélo, transport en commun) à horizon 2030.

APAISER



Objectif PCAET

ASSURER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ.

Exemple d'action proposée

Interventions urbaines ponctuelles (mobiliers urbains,...) favorables aux modes actifs (marche, vélo,...).

DIVERSIFIER



Objectif PCAET

FAVORISER LA COMPLÉMENTARITÉ DES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT.

Exemple d'action proposée

Développer et élargir les zones limitées à 30 km/h et les zones de rencontre.

CONNECTER



Objectif PCAET

INTERCONNECTER LES RÉSEAUX ET LES MODES DE TRANSPORTS.

Exemple d'action proposée

Aménager des points stratégiques de correspondances sur le réseau de transports en commun urbain.

PARTAGER



Objectif PCAET

ENCOURAGER LE PARTAGE DES VÉHICULES PARTICULIERS.

Exemple d'action proposée

Définir et mettre en œuvre une stratégie métropolitaine de covoiturage.



LES ENERGIES RENOUVELABLES

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



1 000 GWh/an

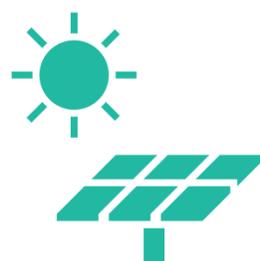
la production actuelle d'énergie grâce au bois.

(soit 78 % de l'énergie produite sur le territoire)



88 %

la part de chaleur d'origine renouvelable et de récupération dans le réseau de chaleur " Rive Gauche ".

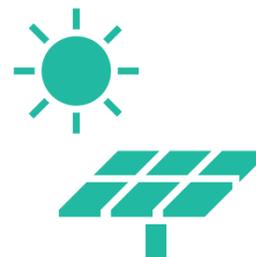


2 %

la part actuelle d'énergie provenant du solaire, du biogaz et de la géothermie.

Le territoire de la Métropole Rouen Normandie produit **1 300 GWh/an**, soit 9 % de la consommation locale d'énergie *(toutes filières confondues)*.

PRINCIPAUX OBJECTIFS



+350 GWh/an

objectif 2050 de production d'énergie issue de panneaux photovoltaïques.



+300 GWh/an

objectif 2050 de production d'énergie dite de récupération (déchets, assainissement,...).



de baisse des émissions de gaz à effet de serre venant du réseau de chaleur de la petite bouverie d'ici 2021.

EXEMPLES D' ACTIONS PROPOSÉES

REPLACER LES APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS PEU PERFORMANTS

RÉALISER UN CADASTRE ÉNERGÉTIQUE INTÉGRANT LE GISEMENT SOLAIRE

IMPLANter 3 NOUVELLES STATIONS "GAZ NATUREL VÉHICULE" À PARTIR DE RESSOURCES RENOUVELABLE D'ICI 5 ANS

LA QUALITÉ DE L'AIR



- Amélioration de la qualité de l'air observée depuis une dizaine d'années sur le territoire.
- Mais une qualité de l'air dégradée 1 jour sur 10, surtout au printemps.
- Le dioxyde d'azote et les particules fines constituent un enjeu prioritaire.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



31 %

des émissions de particules fines ($PM_{2,5}$) sont dues au chauffage au bois domestique.



29 %

de baisse des émissions d'Oxydes d'Azote (NO_x) entre 2008 et 2014.



mais des dépassements ponctuels de la valeur limite constatés le long des axes routiers essentiellement.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

Supprimer l'exposition des populations aux dépassements des seuils réglementaires (valeurs limites) à l'horizon 2024.

Développer des outils de communication innovants sur la qualité de l'air.

Viser les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en termes de concentration de polluants atmosphériques à l'horizon 2030.

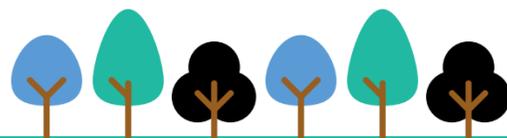
EXEMPLES D'ACTION PROPOSÉES

SOUTENIR LE RENOUELEMENT DES APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS PEU PERFORMANTS

EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES TECHNOLOGIES COMME LES MICRO-CAPTEURS « AIR »

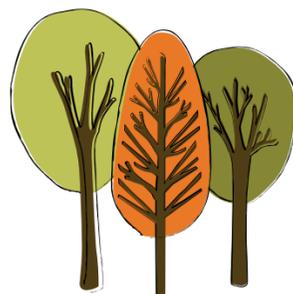
RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DES VÉHICULES DE LA MÉTROPOLE MOINS ÉMETTEURS EN POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

L'AGRICULTURE ET LA FORET



- Sur le territoire métropolitain, la part de l'agriculture représente moins de 2 % des émissions globales de gaz à effet de serre.
- Avec 3.5 tonnes de carbone capté / hectare / an, les espaces forestiers gérés sont de véritables poumons verts du territoire.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



22 500 hectares

la superficie des espaces forestiers sur le territoire (soit 1/3 de la Métropole).



18 400 hectares

de surfaces agricoles déclarées en 2014 (soit 1/3 de la Métropole).

PRINCIPAUX OBJECTIFS



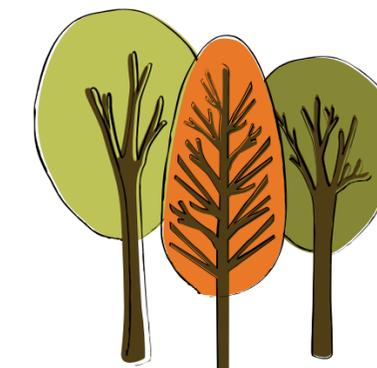
50 %

des terres agricoles exploitées en bio d'ici 2050.



100 %

des producteurs vendant une partie de leur production en circuits courts de proximité d'ici 2050.



Augmenter la part du bois dans la construction.

EXEMPLES D'ACTIONS PROPOSÉES

ÉLABORER LE PLAN D'ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL SUR LA PÉRIODE 2018-2019

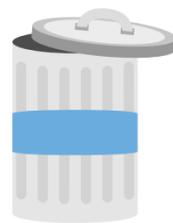
AIDE À L'INVESTISSEMENT POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS FAVORABLES AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUES AGRICOLES

LANCER UNE ÉTUDE FONCIÈRE SUR LES PETITS ESPACES BOISÉS

LES DÉCHETS

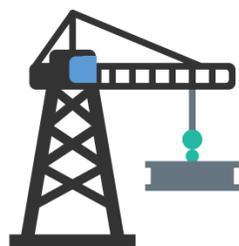


QUELQUES CHIFFRES CLÉS



580 kg

le poids par habitant
et par an de déchets
produits par les
ménages.



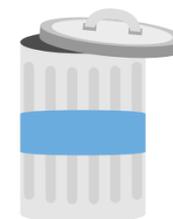
67 %

la part des entreprises
dans la masse totale
des déchets produits
sur le territoire.

50%

*dont 50 % pour les
entreprises du BTP.*

PRINCIPAUX OBJECTIFS



10 %

de réduction des
volumes des déchets
ménagers et assimilés
(DMA) d'ici 2020.



33 kg

la réduction du
gaspillage alimentaire
par habitant d'ici 6 ans.



70 %

de recyclage des
déchets du BTP d'ici
2025 (à l'échelle de la
Région Normandie).

EXEMPLES D'ACTIONS PROPOSÉES

METTRE EN PLACE UNE COLLECTE DES
BIODÉCHETS POUR LES GROS PRODUCTEURS

ADAPTER LA COMMANDE PUBLIQUE EN INSÉRANT DES CLAUSES
DE RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX ET L'ACHAT RESPONSABLE

SENSIBILISER AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE
LES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

LA VILLE DE DEMAIN



- Les premiers effets du changement climatique (*hausse de températures, baisse des précipitations annuelles,...*) impactent déjà le territoire, qui doit s'adapter.
- Un territoire urbain dense qui le rend sensible à l'effet "d'îlot de chaleur urbain".
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est l'outil central pour penser l'aménagement du territoire de demain.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



57

le nombre de jours de chaleurs en 2018 sur le territoire de la Métropole.



100 hectares/an

la consommation foncière moyenne liée à l'urbanisation (entre 1999 et 2012).



90 hectares

la surface de friche urbaine aménagée grâce au futur quartier Rouen-Flaubert.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

50 % de réduction de l'urbanisation des terres agricoles, naturelles et forestières pour la période 2020-2033.

Renforcer la présence de la nature en ville en augmentant la part minimale d'espaces végétalisés dans les opérations d'aménagements.

Préserver et la gérer durablement les milieux forestiers, agricoles et naturels du territoire.

EXEMPLES D'ACTION PROPOSÉES

PROMOUVOIR LE « COEFFICIENT DE BIOTOPE » AU SEIN DES DOCUMENTS D'URBANISME

POURSUIVRE LA RECONVERSION DES FRICHES INDUSTRIELLES ET DES ZONES DE RENOUVELLEMENT URBAIN

DENSIFIER LE BÂTI EXISTANT EN PRIORISANT LES ZONES DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT



LES GRANDES LIGNES DU PCAET

LA MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, la Métropole fait le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre les objectifs fixés, en lançant la démarche de « COP21 locale ».

